Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260709-75_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 9 juillet 2026

Le 9 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 3 juillet 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 25
Ayant donné procuration : 6
Absents : 2

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; Y. LUCAS ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; S. SALAUN ; K-H. HILLION.
Procurations : J-F. BOUGET à A. FOURNIS BEYOU ; M. LE CORRE à C. JEFFROY ; C. BAUFRETON à K-H. HILLION ; M-L. HINRY à Y. LE BRIGANT ; F. LEON à B. PRIGENT ; M-N. CARLO à A. LE GALL
Absents : L. L'HAVEANT ; P. PETIBON
Secrétaire de séance : A. FOURNIS BEYOU

N°75-2026

Objet : Réaménagement du bourg : validation tranches optionnelles du marché de maitrise d'œuvre

M. le Maire informe l'assemblée que par délibération n°111/2025, le conseil municipal a décidé de contracter un marché de Maîtrise d'œuvre pour reconfiguration de la rue des Prairies, de la place du 19/03/1962 et mise en place d'une halle. Ce marché a été scindé en plusieurs parties, des tranches fermes (études) et des tranches optionnelles (lancement des travaux et création de halles). Les phases PRO (tranches fermes) étant sur le point de se terminer, il convient désormais de lancer les travaux, notamment les travaux liés aux réseaux. Pour ce faire il convient de valider les phases optionnelles de ce marché de maitrise d'œuvre (aide à l'accompagnement de ces travaux) avec TLPA (associé au bureau d'étude ECR Environnement) pour les montants suivants :

- Tranche optionnelle rue des Prairies : ..... 12 468,75€ HT
- Tranche optionnelle place du 19/03/1962 : ..... 23 607,52€ HT
- Tranche optionnelle création de halles : ..... 30 000,00€ HT
- Soit un total de ..... 66 076,27€ HT

Pour rappel, le marché total de maitrise d'œuvre pour cette opération se chiffre à 81 537,52€ HT toutes tranches comprises.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE la validation des tranches optionnelles du marché de maitrise d'œuvre portant aménagement des espaces publics du cœur de ville et notamment la rue des Prairies, la place du 19/03/1962 et construction d'une halle avec TLPA et ECR dans les conditions telles que définies ci-dessus.
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce marché

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
A. FOURNIS-BEYOU,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310